

Cahier des charges de la mission nationale Surveillance et prévention des infections associées aux soins et, de l'antibiorésistance (incluant le bon usage des antibiotiques) en soins de ville et en secteur médico-social PRIMO

La maîtrise de la résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB) en secteurs de ville et médico-social est prioritaire. En effet, la consommation d'antibiotiques en France est essentiellement (80%) le fait des prescriptions hors établissements de santé (ES). La surveillance de la résistance en ville qui s'est étendue sur une grande partie du territoire depuis 2018, grâce à la mission Primo montre encore des inégalités régionales en terme de couverture. Le rôle des laboratoires de ville dans la surveillance de la résistance aux antibiotiques est au premier plan.

Le champ des infections associées aux soins (IAS) en ville reste encore mal connu et nécessite des enquêtes spécifiques. Primo a initié de nombreuses actions pour la prévention des IAS en établissements et services médico-sociaux (ESMS) qui sont à poursuivre (consommation des SHA en Ehpad, ...).

À partir de 2023, la mission Primo s'élargit au bon usage des antibiotiques (BUA) dans ces secteurs de soins. Elle sera proposée aux Centre régionaux en antibiothérapie (CRAtb) en lien avec un Centre de prévention des infections associées aux soins (CPias) porteur de la mission nationale.

Missions

1. Missions prioritaires

- 1.1. Thématique « Résistance bactérienne aux antibiotiques » :
- 1.1.1. Mettre en œuvre et coordonner la surveillance épidémiologique de la RATB, en ESMS et en soins de ville.
- 1.2. Thématique « Bon usage des antibiotiques » :
- 1.2.1. Engager une réflexion sur le développement d'indicateurs qualitatifs de délivrance (pharmaciens) et de prescription (prescripteurs) des antibiotiques pour la ville, les Ehpad et en perspective vers d'autres catégories d'ESMS dans le cadre des actions de la « Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine » et en lien avec Santé publique France ;
- 1.2.2. Promouvoir des actions pour le bon usage des ATB auprès des PS prescripteurs et non-prescripteurs et des usagers :
- 1.2.3. Assurer l'expertise et le conseil.
- 1.3. Thématique « prévention des infections associées aux soins (IAS) en ville et ESMS » :
- 1.3.1. Promouvoir la prévention des IAS en ESMS et en soins de ville ;
- 1.3.2. Identifier les besoins en formation, en communication et en nouvelles recommandations ;
- 1.3.3. Assurer l'expertise et le conseil en prévention.
- → Les actions prévues aux points 1.1. et 1.2. sont à articuler tant que possible avec la mission Spares.

2. Autres missions

- 2.1. Venir en appui des CRAtb concernant l'évaluation des pratiques de maîtrise de la résistance bactérienne pour son volet « bon usage des antibiotiques » pour la ville et en ESMS.
- 2.2. Collaboration avec Santé publique France (SpF) pour :
- 2.2.1. La promotion du signalement des IAS en ESMS et en ville ;
- 2.2.2. La mise en œuvre d'un état des lieux du risque infectieux lié aux soins de ville ;

- 2.2.3. La mise en perspective des données de résistance aux ATB avec celles de surveillance de la consommation d'antibiotiques produites par SpF :
- 2.2.4. La valorisation et la communication autour des données de l'enquête de prévalence en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) prévue par l'ECDC en lien avec Matis.

Objectifs

Antibiorésistance en ESMS et en soins de ville

- Permettre de surveiller la résistance aux antibiotiques ;
- Mettre à disposition des données agrégées au niveau régional, voir infra -régional, avec un accès facile en collaboration avec Matis :
- Adopter une démarche "*Une seule santé*" en collaboration avec le réseau Promise, le CNR de la résistance aux antibiotiques et l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES).

Bon usage des antibiotiques en ESMS et en soins de ville

Appui aux actions menées par les CRAtb visant à promouvoir le bon usage des antibiotiques:

- Promouvoir le bon usage des antibiotiques en ESMS et en soins de ville au plan national : Création ou mutualisation, puis diffusion d'outils (documents d'information, formations, guides, ...) promouvant le bon usage des antibiotiques, à destination des usagers, des patients/résidents et des professionnels de santé (prescripteurs ou non) et les équipes multidisciplinaires et référents en antibiothérapie (en relation avec Matis et Spares);
- Élaborer des indicateurs de bon usage des antibiotiques en lien avec les acteurs concernés (MSP, HAS, Cnam, ATIH, ...);
- Identifier des freins à la mise en place d'actions pour le bon usage des antibiotiques en s'appuyant sur des approches de Sciences Humaines et Sociales (SHS).

Prévention/évaluation du risque infectieux associé aux soins en ESMS et en ville :

- Promouvoir / Évaluer des mesures d'hygiène et particulièrement les précautions standard ;
- Prévoir des outils pour la gestion des épidémies en ESMS ;
- Organiser des formations sur le contrôle de la transmission croisée, notamment en direction du secteur médicosocial, mais aussi des cabinets libéraux;
- Contribuer à la prévention des risques infectieux autour des actes invasifs, en lien avec Spiadi;
- Identifier les freins à l'application des précautions standard et de la vaccination en s'appuyant sur des approches « Sciences humaines et sociales (SHS) ».

Animation-Communication

- Mettre à disposition des Ehpad et autres ESMS, de supports de communication pour la prévention des IAS et de la RATB, incluant la promotion de la vaccination et du BUA, produits notamment par la mission nationale Matis et en soutien des CPias et des CRAtb.
- Entretenir du lien avec les fédérations nationales d'ESMS.

Périmètre

- Les professionnels de santé exerçant en ville ;
- Les biologistes en laboratoires d'analyse de biologie médicale (LABM);
- Les ESMS (professionnels de santé, socio-éducatifs et administratifs;);
- Les usagers.

Interfaces

Au-delà des interfaces avec les autres missions, prévues dans le cahier des charges général, l'interface se fera avec :

- Les ordres nationaux, les fédérations nationales et les unions nationales de professionnels de santé ;
- Les acteurs produisant des données sur la résistance, notamment dans les secteurs vétérinaires et de l'environnement;
- Le Centre National de Référence (CNR) de la résistance aux antibiotiques, la Cnam et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) en lien avec SpF.

Indicateurs de suivi

- Indicateurs de suivi et d'impact de la « Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine », la feuille de route interministérielle 2016 pour la maîtrise de l'antibiorésistance et les indicateurs européens ;
- Autres indicateurs de surveillance et prévention des infections et de l'antibiorésistance, audit ou évaluation de pratiques de soins en soins de ville et médicosocial.

Moyens matériels et techniques

- Outil d'extraction des données des LABM (évolution de l'outil actuel Medqual à prévoir);
- Articulation future avec l'entrepôt national des données de biologie médicale (ENDB) à prévoir ;
- Partenariat avec Antibioclic.

Production de données

- Données de résistance aux antibiotiques à partir des laboratoires de biologie médicale
- Données d'évaluation de la prévention des IAS et de la RATB en ville et dans les secteurs médicosociaux.

Calendrier

- La mission nationale proposera un calendrier pluriannuel de mise en place de ses missions ;
- Elle harmonisera ses actions avec les autres missions nationales et en vue de la publication annuelle du calendrier sur le site du RePias.